

Gaulle

Il s'agit dans le questionnaire ci-dessous de renseignements auxquels on attache la plus sérieuse importance. Prière de vouloir bien le remplir d'urgence, et en apportant dans les réponses tout le soin, toute l'exactitude possibles.

Après le travail fait, prière de le retourner directement et sans retard.
au Secrétariat de L'Evêché

Réponses.

1. Combien y a-t-il dans la commune de pauvres, incapables de travailler, et qui ont besoin d'une assistance habituelle?

trente

2. Combien y a-t-il actuellement dans la commune de familles qui sans être tout-à-fait pauvres, et dont le chef peut travailler et travailler, auraient cependant besoin d'être secourues toutes l'année?

quinze

Combien auraient besoin d'être assistées seulement de temps en temps?

De combien de personnes se composent toutes ces familles réunies? (celles dont il est parlé au n° 2.)

trois.

3. Quelle somme serait nécessaire pour venir en aide aux catégories ci-dessus? (1 et 2.)

Ces gens vont prendre leur nourriture chez les personnes qui leur sont désignées.

4. Combien y a-t-il dans la commune de mendiants d'habitude, capables de travailler et qui aiment mieux mendier?

Aucun à ma connaissance

5. Y a-t-il dans la commune une association pour l'extinction de la mendicité?

il y a depuis treize ans

Fonctionne-t-elle bien?

oui admirablement bien

La mendicité a-t-elle cessé?

oui complètement

Montant des ressources.

on pourroit à tous les besoins, je ne suis pas sûr que ces ressources puissent presque tout le monde faire fonctionner en nature, je suis sûr que tous nous sommes contents et riches et sursurés, car tous nous y avons gagné

6. S'il n'existe pas d'association, pensez-vous qu'on pourroit organiser un comité d'assistance et proposer avec succès une souscription pour cinq ans, soit en argent, soit en nature, si elle était recommandée et entreprise dans toutes les communes où la mendicité était interdite surtout pour tous les paresseux? (Ne vous préoccupez pas trop, en répondant, des difficultés d'exécution; voyez seulement s'il y aurait lieu d'espérer que cette souscription fût bien accueillie par un assez grand nombre d'habitants.)

7. Quel est le médecin ou quels sont les médecins qu'on appelle dans votre commune en cas de maladie?

je n'ai aucune donnée sur ce point
je sais que les pauvres malades vont s'écourer par la caisse des pauvres.

Quelle distance ont-ils à parcourir?

8. Avez-vous une sœur de charité pour les malades?

non

9. Combien de décès par an?

un au plus

10. Si l'on organisait la médecine gratuite pour les indigents, combien y aurait-il de familles à inscrire sur la liste en se montrant dévot?

les quatre plus mentionnés et peut-être d'autres mais on y pourroit assez bien
Michel Rte de Gaulle

Mettez au bas de la feuille les observations, s'il y a lieu.

Avec l'envoi, à l'urgence